

Spécial finances communales BUDGET 2009

n°6

L'actu en bref

Mai 2009

Le Conseil Municipal a adopté le budget primitif 2009 dans sa séance du 10 mars 2009.

Le vote du budget est l'acte le plus important qui conditionne la vie économique de notre commune pour l'année à venir, d'autant qu'il intervient dans un contexte que tout un chacun nous annonce difficile.

Il permet de définir et d'arrêter les recettes permettant de faire fonctionner la commune à travers son budget

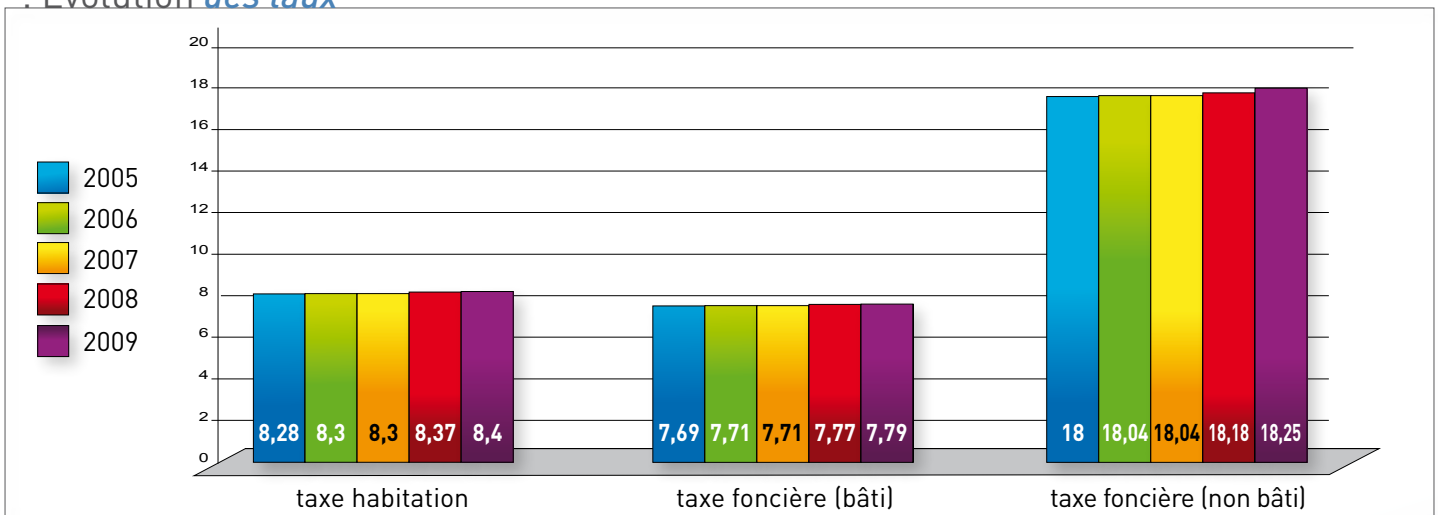
de fonctionnement et de définir les investissements nécessaires au bien être de tous les concitoyens.

Les membres du Conseil ont dû faire des arbitrages dans le choix des dépenses tant en fonctionnement qu'au niveau des investissements afin de ne pas alourdir la fiscalité communale à un niveau supérieur à l'inflation moyenne annuelle constatée en 2008

soit 2,8 %. Celle-ci était de 1,5 % en 2007 et 1,6% en 2006.

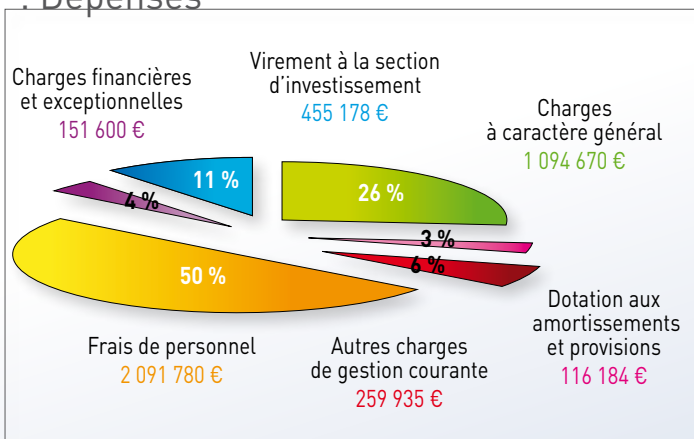
Compte tenu de l'augmentation des bases de calcul de 2,5% des différentes taxes directes telles que habitation et foncier votée dans la loi de finances 2009, les taux ont été revalorisés de 0,3 %. Rappelons que l'augmentation globale des taxes a été de 2,4% en 2008 et 1,8% en 2007.

Évolution des taux

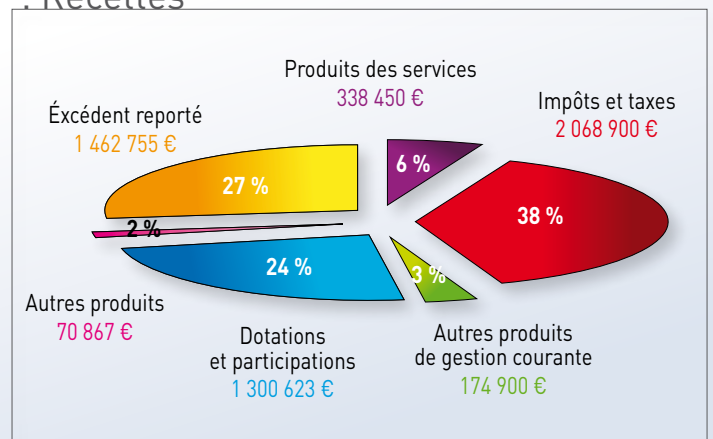


>> LES ENGAGEMENTS DE FONCTIONNEMENT

Dépenses



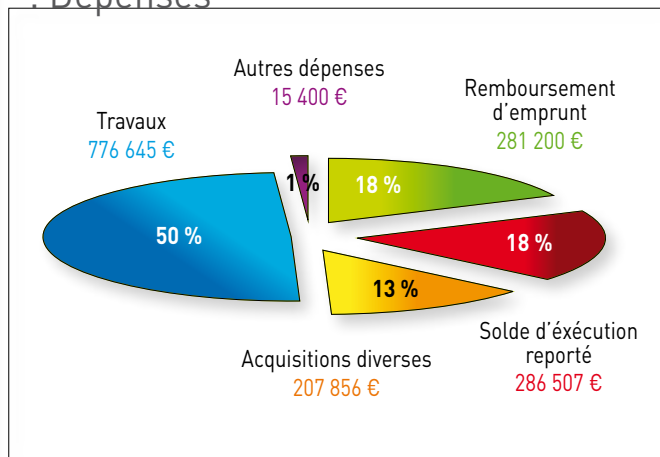
Recettes



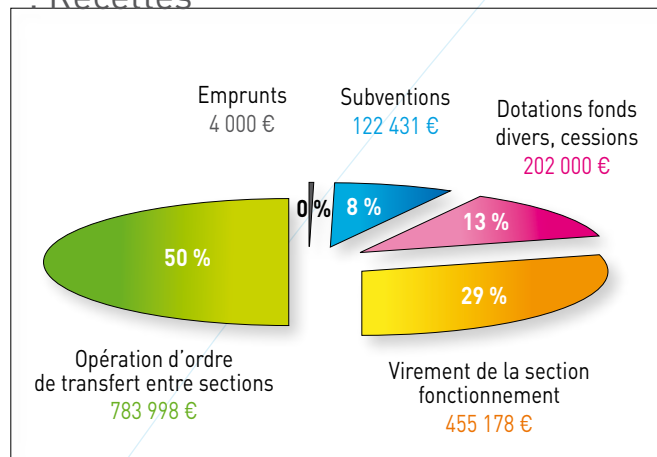
Les charges particulières budgétées en 2009 sont principalement celles liées à l'embauche d'un ASVP (agent de sécurité voie publique) afin de permettre à la police municipale une plus grande présence sur le territoire de la commune.

>> LES ENGAGEMENTS D'INVESTISSEMENT

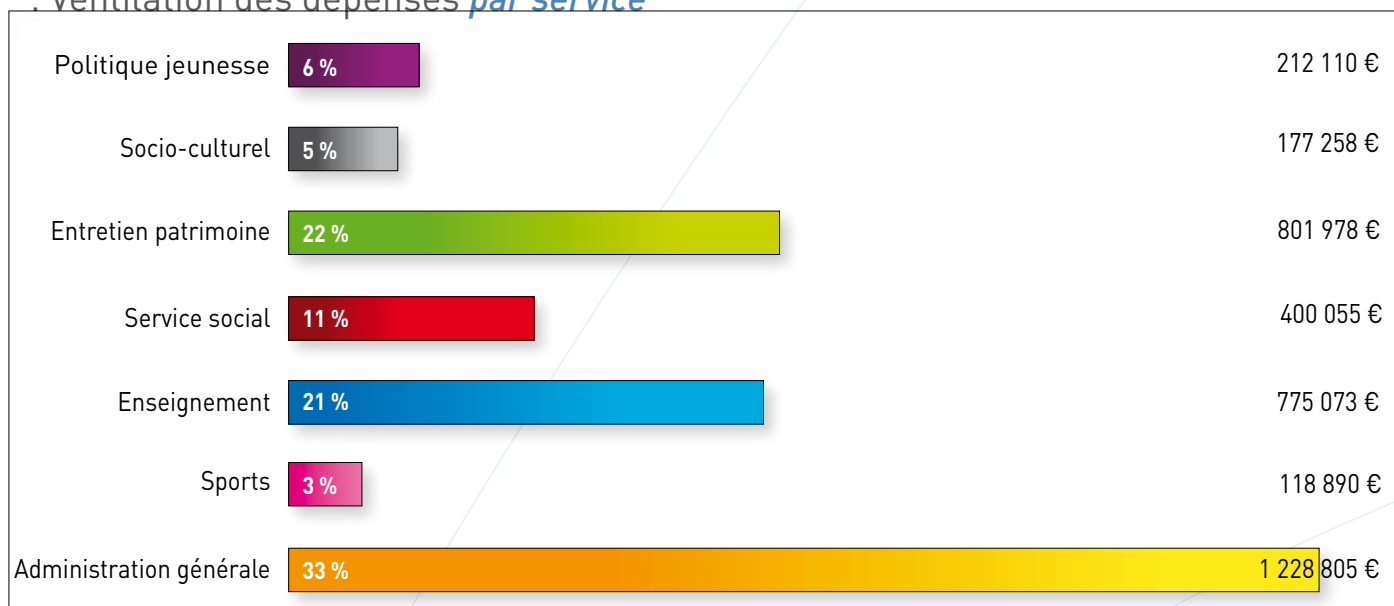
Dépenses



Recettes



Ventilation des dépenses *par service*



Principaux investissements prévus

- Aménagement d'un accès handicapés à l'église
- Réalisation d'un abri à poneys
- Rénovation de cours de tennis Parc de l'Embanie
- Remplacement de la chaudière du Cossec avec pose de panneaux solaires
- Réfection partielle de la salle Toussaint
- Travaux de mise en conformité des bâtiments communaux
- Parcours pédagogique du Grand Parc de L'Embanie

Comme indiqué en introduction, ce budget a été établi au cours d'une période délicate car, on nous promet la crise pour 2009 et peut être même pour 2010 et 2011.

Cet état est la conséquence d'agissements de quelques institutions financières mais aussi d'une exagération médiatique déstabilisante.

En fait, il s'agit d'une crise structurelle remettant en cause quelques principes établis.

L'augmentation des recettes issues des contributions directes (taxe foncière et taxe d'habitation) au niveau de l'inflation, reste moyenne, malgré le désengagement annoncé de l'Etat et des collectivités départementales et régionales.

Pour ce faire, il est nécessaire de s'orienter vers une politique budgétaire rigoureuse dans l'évolution des dépenses de fonctionnement pour les années à venir tout en gardant des prestations de qualité à destination des heillecourtois et en maintenant les investissements définis.

Le budget étant un acte d'anticipation, il faut penser à l'avenir de notre commune.